

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE

Pièces	Type de demandeur concerné / type de projet concerné	Pièce jointe
Plan de situation (extrait de carte IGN au 1/25000 ^{ème} ou au 1/50000 ^{ème}) indiquant les terrains à défricher	tous	<input type="checkbox"/>
La ou les feuilles du plan cadastral contenant les parcelles concernées et sur laquelle le demandeur indiquera précisément les limites de la zone à défricher	tous	<input type="checkbox"/>
Un extrait de(s) matrice(s) cadastrale(s) contenant les mêmes parcelles, assorti, en cas de mutation récente, d'une attestation notariée de propriété.	tous	<input type="checkbox"/>
Une notice d'impact	Défrichement d'une superficie inférieure à 25 ha d'un seul tenant *	<input type="checkbox"/>
Etude d'impact	Défrichement d'une superficie supérieure ou égale à 25 ha d'un seul tenant *	<input type="checkbox"/>
Le cas échéant		
Les pièces justifiant de l'accord exprès du propriétaire des terrains en cause, si ce dernier n'est pas le demandeur.	Si le demandeur n'est pas le propriétaire.	<input type="checkbox"/>
Les pièces justifiant que le demandeur a qualité pour présenter la demande d'autorisation de défrichement (délibération du Conseil d'Administration, statuts de la société indiquant les pouvoirs du P.D.G. ou du Gérant.	Personne morale autre qu'une collectivité.	<input type="checkbox"/>
Récépissé du dépôt du dossier de demande d'autorisation de carrière et échéancier prévisionnel des travaux de défrichement.	Exploitant de carrière.	<input type="checkbox"/>
Une délibération du conseil municipal (ou du conseil d'administration de l'organisme propriétaire des terrains) autorisant le maire (ou le mandataire de l'organisme délibérant) à déposer la demande d'autorisation de défrichement et revêtue du tampon d'enregistrement à la préfecture attestant la légalité de l'acte.	Collectivité	<input type="checkbox"/>
Si vous n'avez pas de n° SIRET, PACAGE ou NUMAGRIT : copie de pièce d'identité	Si le demandeur est une personne physique	<input type="checkbox"/>
Etude d'incidence	Défrichement dans site Natura 2000 (Article L.414-4 du Code de l'Environnement).	<input type="checkbox"/>

* ou à 10 ha lorsque le taux de boisement a été reconnu inférieur à 10 % par arrêté préfectoral

Je demande l'autorisation de procéder au défrichement des parcelles indiquées page 2.

A ma connaissance, les terrains, objet de la demande ont - n'ont pas (1) été parcourus par un incendie durant les quinze années précédant celle de la présente demande.

(1) rayer la mention inutile

Fait à

Le (date en toutes lettres)

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire votre dossier de demande d'autorisation de défrichement.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la DDAF ou DDEA.